

Réf: Dossier 402145

Avis de constitution

SOCIETE « IVOIRE GAZON ET FLEUR »

Siège ABIDJAN YOPOUGON NIANGON SUD AU
CARREFOUR DIOP NON LOIN DE HOTEL GRAND ROI, Lot
278, Ilot NGON

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/03/2025, et enregistrés au CEPICI le 21/03/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE GAZON ET FLEUR »

Objet : AMENAGEMENT TERRAIN,
JARDINAGE PUBLIC ET PRIVE,
VENTE DE FLEURS,
VENTE DE TOUS TYPE DE GAZON AMERICAN, DE
TAPIS, DE SALADE ET DE NILON,
CONSEIL ET SOUTRAITANCE,
Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN YOPOUGON NIANGON SUD AU

CARREFOUR DIOP NON LOIN DE HOTEL GRAND ROI, Lot
278, Ilot NGON

Dirigeant(s) M KANHOULE KEASSEMOM JEAN MARC
(GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-04118 du 11/04/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°22819/GTCA/RC/2025 du 11/04/2025

